

Vous nous proposez ce soir de demander une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours. Lors de la commission du 9 octobre, l'adjoint en charge du dossier trouvait le délai de fin décembre trop court pour informer, concerter et finalement décider.

On sait aujourd'hui que la décision devra être prise en conseil d'école au plus tard début février. Or vous nous annoncez votre décision de convoquer très rapidement un conseil d'école exceptionnel pour statuer sur ce point. (D'ailleurs, je crois qu'il est déjà convoqué pour le 19 décembre.)

Nous pensons que sur un sujet aussi important, il faut prendre le temps pour la concertation et pour une information de qualité. ***Le simple fait que les questionnaires aux familles aient été donnés avant la réunion organisée par les parents délégués, cela montre bien la précipitation de votre démarche et met donc en question la pertinence des résultats obtenus.***

Notre position n'a pas varié depuis que nous avons eu l'obligation de passer à 4,5 jours. Nous soutenons le principe de cette réforme et cela pour de nombreuses raisons.

- Elle permet de lutter contre la concentration du temps d'enseignement et donc, elle favorise la réussite de tous.
- Elle permet de respecter les rythmes d'apprentissage des enfants. L'Académie de médecine recommande une journée moins longue.
- Alors que nous avons 864 h d'enseignement là où la moyenne de l'Europe est à 776 h, nous sommes les champions du peu de jours travaillés : 162 jours (pour 4,5 j/semaine) contre 183 jours (moyenne UE) et 144 jours (pour 4 j/semaine). Vous constaterez que ce retour en arrière va densifier les journées et donc fragiliser les élèves le plus en difficulté.
- Elle permet aussi, par le biais d'activités diversifiées durant les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), de développer des compétences transversales d'ordre cognitif, social et socio-affectif. Toujours selon le rapport de l'Académie de médecine, ces activités participent à l'épanouissement physique et psychique des élèves, en améliorant les comportements, l'écoute, l'attention et donc l'apprentissage.
- Elle permet aux enfants de dormir plus et surtout plus régulièrement, donc la fatigue plus grande dûe à la semaine de 4,5 jours est subjective.
- Elle permet aussi d'accueillir à l'école les enfants ayant des difficultés durant les activités pédagogiques complémentaires (APC) et qui souvent prennent le car. Malheureusement cela ne sera plus guère possible, les APC se trouveront nécessairement après le départ du car.
- Elle permet enfin d'étaler les départs de l'école qui seront à nouveau presque tous concentrés à 16 h 30.

Nous ne comprenons pas pourquoi vous voulez demander une dérogation.

- ***Est-ce un problème d'organisation ?*** Vous nous dites que cela fonctionne plutôt bien et qu'en plus les parents sont globalement satisfaits.
- ***Est-ce un problème financier ?*** Le fonds de soutien devrait être prolongé jusqu'en 2022 et vous nous avez dit en commission le 9 octobre que le coût de la semaine de 4j ou 4,5j était quasiment le même.
- ***Parce que 2/3 des parents répondent oui à votre question ?*** Oui c'est effectivement un argument mais faut-il s'arrêter à ces chiffres ? En voici un autre : ramené à la participation l'approbation retombe à 58,5%.

Nous soutenons le principe de demander l'avis des parents. Nous ne l'avions pas fait en 2013 car, à la différence de vous, c'était une **obligation de passer à 4,5 jours**. Aujourd'hui non. C'est votre choix.

Il était donc nécessaire de donner un maximum d'informations aux familles, pour faire un choix

éclairé. Cela n'a pas été le cas et nous le dénonçons. Il est facile alors de se réfugier derrière le vote des parents pour ne pas assumer.

Il y a un paradoxe à vouloir suivre l'avis des parents et de ne pas entendre l'avis de différents professionnels qui sont nombreux à préciser que la semaine de 4 jours est le pire système. Quand on est élu, il est normal de ne pas tout savoir, ni d'avoir un avis éclairé sur tout. Mais être élu et délibérer comme nous le faisons ce soir au sein du conseil municipal, cela nous donne l'obligation de nous forger une opinion en se renseignant et en ayant comme objectif le meilleur pour nos enfants. Ne pas le faire serait une faute.

Pour conclure, nous savons bien que tout ne dépend pas des mairies dans l'éducation, loin de là. Mais elles peuvent peser. Nous en avons la possibilité ce soir. Nous ne doutons pas que cette assemblée est favorable à la réussite de tous, à la diminution de la disparité entre les élèves. Tout ce qui pourra inverser le recul de la France dans les classements internationaux est bon à conserver. Il est de notre responsabilité d'élus de faire ce soir le bon choix. *Par conséquent, nous voterons contre le changement des rythmes scolaires.*